

CATALOGUE DE FORMATIONS

du réseau des ADEAR du Centre-Val de Loire

12/2023

PARTENAIRES FINANCIERS



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Des formations certifiées QUALICERT VIVEA : un gage de qualité

Pour mieux accompagner les producteurs-trices, le réseau des ADEAR Centre-Val de Loire s'est engagé dans une démarche qualité, en répondant aux exigences du référentiel QUALICERT « Des engagements certifiés pour la formation des entrepreneurs du vivant ».

L'ARDEAR Centre-Val de Loire est certifié pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA.

La liste des centres de formation (ADEAR) est disponible auprès de l'ARDEAR Centre-Val de Loire, dont les coordonnées sont indiquées dans l'en-tête de ce document.

L'ARDEAR CVL et le réseau des ADEAR Centre-Val de Loire s'engagent à : proposer des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins des agriculteur-ices, produire une offre de formation facilement accessible aux professionnel-le-s, mettre en oeuvre des méthodes adaptées aux attentes des stagiaires et assurées par des formateur-ices compétent-e-s et pédagogues, réaliser une évaluation systématique de la satisfaction et des acquis auprès des stagiaires, respecter les procédures du financeur VIVEA, adapter les modalités d'accueil et de formation pour les personnes en situation de handicap.

Le référentiel de certification de services peut être consulté sur le site www.sgsgroup.fr

Comment s'inscrire ?

Pour obtenir des précisions sur le contenu, le déroulement d'une formation, pour vous y inscrire ou, en cas de handicap, vérifier les modalités de prise en compte de besoins spécifiques, **contactez directement le-la responsable du stage.**

Comment financer ma formation ?

Pour les paysan-ne-s à jour de leur cotisation MSA (chef-fe d'exploitation, cotisant-e solidaire, conjoint-e collaborateur-ice et aides familiaux affilié-e-s à la MSA), le coût de la formation est pris en charge par VIVEA à hauteur de 3000€ par an environ (plafond individuel annuel).

Pour les porteur-euses de projet d'installation, selon le statut, voir avec le-la responsable de stage pour connaître les possibilités de financement.

Les salarié-e-s agricoles sont invité-e-s à prendre contact avec OCAPAT pour connaître les possibilités de prise en charge.

Si vous êtes dans une autre situation, nous vous invitons à contacter le-la responsable de stage.

NB : les frais liés aux déplacements, repas et frais d'hébergement éventuels restent à la charge de chacun-e.

S'installer en agriculture paysanne

Date	Dpt	Intitulé de la formation	Durée	Lieu	Responsable de stage	Coordonnées
19/09, 28/09, 09/10, 20/10, 10/11, 21/11, 12/12	18	Créer ou reprendre une activité agricole : de l'idée au projet	7 jours	Cher	Julie LAUNAY	installation.transmission@addear18.fr 06 18 77 43 77
22/09, 6/10, 13/10, 10/11, 24/11, 8/12, 22/12	36	Créer ou reprendre une activité agricole : de l'idée au projet	7 jours	Indre	Aliocha SAPELKINE	installation-transmission@adeari.fr 07 84 79 22 92
29 et 30 novembre, 4 décembre 2023	28	Demain, je m'associe	3 jours	Perche-en-Nocé (61)	Ninon Kratchkovsky	instal-transmi@adear28.org 07 69 10 53 19
5 et 11 décembre 2023, 16 janvier 2024	45	Demain, je m'associe	3 jours	Loiret	Balakiyem BILASSE (IT)	balakiyem.bilasse@adear45.org 07 62 30 80 22
10 et 31 janvier, 6 février 2024	36	Demain, je m'associe	3 jours	Indre	Julie ROUX	installation-ciap@adeari.fr 06 01 73 76 32



Le Stage Paysan Créatif : une formation certifiante d'un an, financée par la Région Centre-Val de Loire. **36 semaines d'immersion** dans une ou des fermes pour acquérir un maximum d'expérience pratique. **1 tutorat paysan** pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle sur le territoire. **336 heures** de formations collectives et de temps d'accompagnement individuel pour mûrir votre projet. Cette formation est proposée dans les 6 départements de la région.

Les prochaines sessions :

- du 29 janvier 2024 au 28 janvier 2025 - Stage Paysan Créatif - en région Centre - **Marie-Pierre Auvray** - marie-pierre.auvray@adear37.org - 09 66 89 52 16
- du 15 avril 2024 au 14 avril 2025 - Stage Paysan Créatif - en région Centre - **Julie Launay** - installation.transmission@addear18.fr - 06 18 77 43 77
- du 23 septembre 2024 au septembre 2025 - Stage Paysan Créatif - en région Centre - **Julie Roux** - installation-ciap@adeari.fr - 06 01 73 76 32

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Transmettre sa ferme

Date	Dpt	Intitulé de la formation	Durée	Lieu	Responsable de stage	Coordonnées
17/11, 30/11, 13/12 +J4	36	Anticiper la transmission de sa ferme	4 jours	Indre	Aliocha SAPELKINE	installation-transmission@adeari.fr 07 84 79 22 92
29/11, 12/12 et 16/01	41	Se préparer à transmettre sa ferme	3 jours	Loir-et-Cher	Anne ROBERT	agriculturepaysanne@addear41.org 02 54 56 00 71
11 janvier, 9 et 22 février, 7 mars 2024	36	Anticiper la transmission de sa ferme	4 jours	Indre	Aliocha SAPELKINE	installation-transmission@adeari.fr 07 84 79 22 92
23 et 30 janvier, 13 et 27 février 2024	45	Anticiper et se mettre en action pour transmettre sa ferme	4 jours	Loiret	Balakiyem BILASSE (IT)	balakiyem.bilasse@adear45.org 07 62 30 80 22

Faire évoluer ses pratiques agricoles

Date	Dpt	Intitulé de la formation	Durée	Lieu	Responsable de stage	Coordonnées
14/11 et 19/12/2023	36	Augmenter la part d'herbe dans la ration dans un contexte de changement climatique	2 jours	Pouilligny-Notre-Dame & Rosnay	Emilie DOUSSIN	agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74
14 décembre 2023	36	Fonctionnement, rôle et gestion du foncier par la SAFER	1 jour	Indre	Emilie DOUSSIN	agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74
Décembre 2023 et Janvier 2024	18	Savoir analyser la résilience de sa ferme grâce au diagnostic Agriculture paysanne	2 jours	Cher	Claire GUILLEMET	agriculture.paysanne@addear18.fr 02 36 40 91 57
8 et 9 janvier 2024	36	Homéopathie en élevage	2 jours	Indre	Emilie DOUSSIN	agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74
15 et 16 janvier 2024	36	Initiation au travail du métal et à la soudure	2 jours	Neuillay-les-Bois	Emilie DOUSSIN	agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74
23 janvier 2024	18	Arbres fourragers	1 jour	Cher	Claire GUILLEMET	agriculture.paysanne@addear18.fr 02 36 40 91 57
29 janvier 2024	28	Tailler et élaguer ses arbres dans un projet forestier	1 jour	La Chaussée d'Ivry	Priscille DESCOLAS	contact@adear28.org 07 67 63 64 07
13 février 2024	CIAP	Partager les moyens de production sans s'associer	1 jour	Région Centre	Romain COUDERT	romain.coudert@ciap-cvl.fr 07 60 96 73 23
15 février 2024	36	Maraîchage sur sols vivants dans un contexte de changement climatique (Jour 2)	1 jour	Indre	Emilie DOUSSIN	agriculturepaysanne@adeari.fr 06 41 05 79 74
Février 2024	41	Initiation à la mécanique tracteur	1 jour	Loir-et-Cher	Anne ROBERT	agriculturepaysanne@addear41.org 02 54 56 00 71
Fin février - Mars 2024	28	Augmenter la part d'herbe dans la ration dans un contexte de changement climatique	1 jour	Eure-et-Loir	Priscille DESCOLAS	contact@adear28.org 07 67 63 64 07
7 mars 2024	18	Initiation au travail du métal	1 jour	Cher	Claire GUILLEMET	agriculture.paysanne@addear18.fr 02 36 40 91 57
Mars 2024	36	Mécanique en non mixité	1 jour	Indre	Julie ROUX	installation-ciap@adeari.fr 06 01 73 76 32
Mars 2024	41	Bien-être animal en élevage de porcs	1 jour	Loir-et-Cher	Anne ROBERT	agriculturepaysanne@addear41.org 02 54 56 00 71
12 mars 2024	CIAP	Sensibiliser aux règles sanitaires	1 jour	Région Centre	Romain COUDERT	romain.coudert@ciap-cvl.fr 07 60 96 73 23
Printemps et Automne 2024	41	Aromathérapie / Phytothérapie pour les ruminants	2 jours	Loir-et-Cher	Anne ROBERT	agriculturepaysanne@addear41.org 02 54 56 00 71

Voir en page 4 les informations utiles pour se former en toute sérénité :

- le service de remplacement
- le crédit d'impôt formation

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre ADEAR pour avoir plus d'informations :



02 54 56 00 71

contact@addear41.org

Maison de l'Agriculture Paysanne
Village de l'Arrou
87A, route de Château-Renault
41000 Blois



09 66 89 52 16

contact@adear37.org

17, allée de la gaudinière
37000 Tours



02 34 40 12 29

contact@adear28.org

CM 101, 5 rue Camille Claudel
Bâtiment 22, 28630 Le Coudray



Balak IT : 07 62 30 80 22

Adèle CP : 07 62 30 77 67

contact@adear45.org

9 Pl. de la Halle Saint-Pierre
45110 Châteauneuf-sur-Loire



02 36 40 91 57

agriculture.paysanne@addear18.fr

16, rue porte de Bourges
18200 St-Amand-Montrond



02 54 61 62 40

agriculturepaysanne@adeari.fr

Maison de l'Agriculture
24, rue des Ingrains
36022 Châteauroux Cedex

Se former en toute sérénité

Le crédit d'impôt formation

Tout-e chef-fe d'entreprise au régime du bénéficiaire réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt s'il ou elle participe à des actions de formation professionnelle jusqu'en décembre 2024. Le montant du crédit d'impôt correspond au nombre d'heures passées en formation dans la limite de 40 heures par année (civil) multiplié par le taux horaire du Smic. Jusqu'à 10 salariés et 2 millions d'euros de chiffres d'affaires, ce crédit est multiplié par 2.

Les services de remplacement

Se faire remplacer est possible, non seulement en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels, mais aussi pour suivre une formation ! Service de Remplacement du Centre-Val de Loire : 02 38 71 95 07



ARDEAR CENTRE-VAL DE LOIRE

02 54 43 32 94

communication@ardearcentre.org

Maison de l'Agriculture Paysanne
Village de l'Arrou
87A, route de Château-Renault
41000 Blois

